

Évaluation de suivi des cursus « Informatique »

2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Institut Provincial des Arts et Métiers (IPAM) du Centre

Bachelier en Informatique de gestion

Comité de suivi :

Mme Bernadette CHARLIER et M. Patrick GERLIER

19 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation de suivi des cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2011-2012.

Dans ce cadre, Mme Bernadette CHARLIER et M. Patrick GERLIER¹, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 9 février 2017 à l'Institut Provincial des Arts et Métiers (IPAM) du Centre. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le bachelier en Informatique de gestion, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012² ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité de suivi tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut Provincial des Arts et Métiers (IPAM) du Centre, situé à La Louvière, est le descendant d'une école professionnelle provinciale, fondée en 1912, dans le but d'améliorer le niveau de formation des ouvriers et artisans de la région.

Un graduat en informatique y a été créé en 1981. Il devient bachelier « informatique de gestion » en 2006.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 17 novembre 2016).

² Disponible sur http://www.aeqes.be/rapports_evaluation_details.cfm?documents_id=225 (consulté le 10 mai 2017).

PARTIE 1 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE CONTEXTE DEPUIS L'ÉVALUATION INITIALE

1. Changements au niveau de l'IPAM

La population d'inscrits dans le bachelier s'est maintenue depuis 2012 avec une tendance à la hausse du nombre d'inscrits. Un renouvellement du personnel de l'équipe est observé. L'équipe renouvelée s'est investie dans la réalisation du rapport d'évaluation de suivi de l'établissement (dit : « dossier d'avancement »). Une personne expérimentée est en charge du suivi des stages.

2. Changements au niveau de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une réforme du paysage de l'enseignement supérieur a été adoptée en novembre 2013, dite décret « Paysage »³. Cette réforme concerne tant la structure et les instances de l'enseignement supérieur que l'organisation des études et impacte toutes les formes d'enseignement supérieur, y compris les établissements d'enseignement de promotion sociale qui connaissent, déjà depuis 1991, une organisation des études par modules d'enseignement.

Un nouveau dossier pédagogique pour le bachelier en Informatique de gestion est également intervenu en juillet 2013, avec une première mise en œuvre en 2013-2014 dans les établissements.

PARTIE 2 : RÉALISATION DU PLAN D'ACTION INITIAL

En 2012, l'IPAM a établi un plan d'action suivant quatre axes stratégiques. Les axes 1 et 4 ayant été traités de façon commune par l'établissement, ceux-ci sont réunis ci-dessous.

Axe 1 : accroître la visibilité de notre établissement et plus particulièrement de la section Bachelier en informatique de gestion

&

Axe 4 : développer la communication et les relations entre l'établissement et les acteurs du monde professionnel

- L'établissement est bien conscient de la nécessité de développer la visibilité de son bachelier. Étudiants, enseignants, direction soulignent de nombreux atouts qui pourraient être mis en évidence. À cet égard, il faut regretter le manque de moyens dédiés à la publicité, en particulier pour ce bachelier d'enseignement de promotion sociale. Le cadre imposé par le pouvoir organisateur pour la communication sur le site web institutionnel semble être un frein à la mise en valeur des atouts de la formation.
- En ce qui concerne la visibilité, cependant, l'établissement a su développer ses propres projets, notamment par *LinkedIn*, mais également par la création d'un espace pour les anciens sur *Moodle*. Ces initiatives constituent des perspectives intéressantes pour augmenter la visibilité et les liens avec le monde professionnel.

³ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (disponible en cliquant [ici](#)). Une brève description de ce décret est présentée dans : AEQES, « l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles », Bruxelles, 2016, page 14 (disponible [ici](#)).

- Les initiatives de type conférences, interventions d'anciens sont déjà entamées et à encourager.

Axe 2 : renforcer la coordination et la cohérence pédagogique du cursus

- Le comité de suivi note les efforts entrepris pour améliorer l'information et l'accueil des étudiants et des enseignants.
- Il faut souligner l'effort remarquable qui a été mené pour la mise en place de la plateforme en ligne. Celle-ci est utilisée pour la communication avec les étudiants et permet de nourrir la coordination et la collaboration entre les professeurs. Des projets communs sont réalisés entre plusieurs UE (unités d'enseignement). L'équipe pédagogique a réalisé une bonne analyse des problèmes liés aux abandons avant la réalisation de l'épreuve intégrée. Le plan « objectif TFE » est particulièrement concret et mérite d'être encouragé. Des actions ont été menées, de type : cours de mise à niveau, de sensibilisation des étudiants dès le premier niveau de la formation, liaison des stages et TFE, utilisation la part d'autonomie de l'UE pour l'accompagnement, mise en place d'un portfolio.
- Des pistes sont ouvertes pour développer l'autonomie des étudiants et la relation entre la formation et la pratique, par exemple par le développement de projets et de cours transversaux. À cet égard, les étudiants soulèvent des difficultés d'apprentissage pour ceux qui ont moins de prérequis dans le domaine de l'informatique ainsi qu'un questionnaire concernant la mise en jour avec certains contenus en lien avec l'évolution des technologies. Le comité de suivi encourage l'équipe enseignante à être encore plus à l'écoute des besoins des étudiants, surtout de première année.

Axe 3 : pérenniser la démarche qualité et implémenter un management de la qualité

- Une démarche et des outils qualité sont mis en place. Une difficulté est de l'intégrer dans un fonctionnement régulier, en dehors des périodes d'évaluations/audits. Il serait sans doute nécessaire de susciter au moins une réunion de coordination pédagogique par an, de manière à susciter le suivi des actions. Les outils disponibles, déjà développés par l'établissement, seraient de nature à développer le suivi. Cependant, il faut noter plusieurs témoignages quant aux lieux et espaces pour les échanges informels, qui sont, bien entendu, de nature à soutenir le développement de la qualité. Ainsi, par exemple, l'initiative de contacter les maîtres de stage pour leur demander des suggestions quant à l'amélioration de la formation peut être communiquée de façon informelle, mais mieux encore au cours d'une réunion.

PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE QUALITÉ

- À moyen terme, des collaborations avec d'autres établissements vont être nécessaires. Cela apparaît être le moment d'utiliser ces changements pour mettre en œuvre des modifications plus fondamentales de l'offre d'études pour répondre aux besoins de la promotion sociale. Il s'agit de s'interroger sur les moyens de maintenir l'engagement et la participation des étudiants à la formation. De nombreux contraintes et obstacles ont été rappelés lors de la visite de suivi : la représentation erronée de l'informatique comme discipline et des métiers auxquels prépare le bachelier en Informatique de gestion, le manque de prérequis de certains étudiants, la difficulté d'articuler la formation avec un travail à temps plein, l'organisation de l'offre de formation conduisant à un allongement de celle-ci du fait, notamment, que certains cours ne sont pas donnés chaque année, la procrastination des étudiants au moment d'entamer la réalisation de l'épreuve intégrée. Des pistes très stimulantes ont été soulevées. La mise en place d'un dispositif hybride de formation déplaçant les ressources humaines vers un accompagnement de proximité et la mutualisation des expertises vers le développement de ressources pédagogiques de qualité, à diffuser en ligne. La modification ou la révision des principes des travaux de fin d'études (ou épreuves intégrées) valorisant davantage les compétences des étudiants et leur acquisition au fil de la formation et des stages. Ces perspectives seraient à développer au niveau du réseau ou de l'inter-réseau. Pour les mettre en œuvre, une collaboration entre établissements d'enseignement supérieur est nécessaire. On pourrait donc penser que les futures codiplomations seraient à cet égard une chance à saisir.
- Poursuivre les échanges informels et l'usage de la plateforme *e-learning*. Cependant, il serait sans doute nécessaire d'organiser au moins une réunion de coordination pédagogique par an, de manière à susciter le suivi des actions. La participation des étudiants pourrait être renforcée, selon les moyens que l'établissement trouvera adéquats.
- Le plan d'action traduit une approche pragmatique, de nature à faire accepter la qualité. Les actions sont volontairement d'envergure modérée, sans excès dans la définition ; ces objectifs apparaissent atteignables dans un délai raisonnable.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'établissement a réalisé de nombreux progrès depuis l'évaluation de 2011-2012. Il faut souligner, en particulier, le développement de la plateforme en ligne et le plan objectif TFE qui tente de répondre de manière concrète à la question de l'abandon des étudiants avant la finalisation du travail de fin d'étude.

Nous encourageons l'établissement à poursuivre ses efforts en matière de visibilité de la formation et de coordination pédagogique. Nous l'encourageons également à tirer parti des nécessaires collaborations futures avec d'autres établissements pour chercher à adapter l'offre de formation aux nouveaux besoins des étudiants de promotion sociale : dispositif hybrides, renforcement de l'accompagnement humain, développement de ressources pédagogiques conjointes, collaborations avec les employeurs.



Évaluation de suivi
Informatique
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Partie	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du(de la) Directeur(-trice)

Mme MERTENS Noëlla

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

M. COLIANNI Fabrice

¹ Mentionner le paragraphe ou le n° de la ligne.